

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

SDA GESTION

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de viser une performance annualisée de 2% nette de frais sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum.

Afin de réaliser cet objectif, la société de gestion met en place deux types de stratégie : une stratégie de portage et dans une moindre mesure, une stratégie active, plus tactique

Stratégie d'investissement

C'est une approche en rendement absolu et l'analyse se concentre sur la capacité de remboursement et/ou de refinancement de l'émetteur. Cette stratégie sera la stratégie dominante du portefeuille et concerne l'ensemble des types d'actifs ; néanmoins une altération du profil risque/rendement pourrait nous amener à céder ces titres avant leur maturité. Ce Fonds n'est pas un pur « Buy and hold ». Le gérant cherche ici, soit la stabilisation du profil d'investissement, soit le maintien du couple rendement/risque.

De manière plus opportuniste, via la stratégie active, plus tactique, le fonds sélectionnera des titres que la société de gestion considère comme disposant des meilleures perspectives en matière de crédit, d'un potentiel resserrement d'écart de taux. Le gérant vise la revalorisation du titre lié par exemple, et de manière non exhaustive, à la remontée du rating, au rachat par un acteur « Investment Grade », à une réduction du niveau d'endettement.

Le gérant peut ainsi vendre à tout moment les titres sélectionnés en fonction des opportunités de marché ou pour réajuster le portefeuille.

Pour mettre en place sa stratégie, le gérant interviendra principalement sur les titres de créance, de tous secteurs, de toutes notations.

Les zones d'intervention sont principalement les pays membres de l'OCDE.

La sélection des titres se fait en deux étapes :

La première étape repose sur la sélection d'une allocation d'actifs au sein de l'univers d'investissement décrit plus bas, et la seconde étape consiste en une sélection rigoureuse des signatures, appartenant aux classes d'actifs privilégiées dans la phase d'allocation.

La première étape d'allocation d'actifs au sein du monde obligataire repose sur la conjonction de plusieurs analyses : détermination d'un scénario macro-économique global (prévision de croissance, d'inflation, de politiques monétaires, niveaux de taux d'intérêts,..), valorisation relative des grandes classes d'actifs obligataires au regard de leurs perspectives, hiérarchisation des couples rendement/risque, analyse des paramètres techniques de marché (volatilité, convexité,..) et analyse des flux et particulièrement de la liquidité.

La seconde étape consiste en une sélection rigoureuse des émetteurs et des titres, par une approche fondamentale d'analyse crédit.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 100% en instruments monétaires ou de taux souverain, de toutes notations ou non notés, du secteur public et privé, dont les émetteurs sont situés dans les pays de l'OCDE :
- de 0% à 60% en instruments de taux spéculatifs
- de 0% à 60% en instruments de taux non notés,
- De 0% à 20% en instruments monétaires ou de taux souverain, de toutes notations ou non notés, du secteur public et privé, dont les émetteurs sont situés dans les pays hors OCDE, y compris les pays émergents.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à

ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note »

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 5.

De 0% à 30% en obligations convertibles.

L'exposition du portefeuille aux marchés d'actions est uniquement indirecte par le biais des obligations convertibles, des OPC et via les instruments financiers à terme simple et est limitée à 30% de l'actif net.

L'OPCVM ne sera pas exposé au risque de change.

L'OPCVM peut être investi :

- en titres de créance et instruments du marché monétaire, de tous secteurs et de toutes notations.
- jusqu'à 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

L'OPCVM peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

RAPPEL DU CONTEXTE DU FONDS

SDA GESTION (FR0013336781) est un Fonds Commun de Placement (ci-après « Fonds ») de droit français, soumis à la Directive Européenne 2009/65/CE, ayant pour objectif de gestion de viser une performance annualisée de 2% nette de frais sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum.

Le Fonds a été créé le 02 août 2018, date d'établissement de sa valeur liquidative initiale.

Le présent rapport fait état de la gestion du Fonds au titre de son cinquième exercice, du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024.

CONTEXTE ECONOMIQUE DE SEPTEMBRE 2023 A SEPTEMBRE 2024

Après un exercice 2022/2023 déjà positif, ce nouvel exercice s'est révélé très porteur pour l'ensemble des classes d'actifs et pour le fonds SDA Gestion.

Les tensions géopolitiques (Ukraine, Proche Orient) qui se sont poursuivies, voir même amplifiées et élargies tout au long de l'exercice et les échéances politiques, avec de nombreuses élections dans le monde et certaines surprises (France, Inde, Etats-Unis...) n'ont pas réussi à casser la dynamique des différentes classes d'actifs, même si quelques périodes de volatilité se sont manifestées en milieu d'exercice.

Le ralentissement de la croissance économique européenne qui s'est largement confirmé durant l'exercice avec la première économie de la Zone Euro, l'Allemagne, en proie à la stagnation et les difficultés de l'économie chinoise qui se sont également poursuivies n'ont pas réussi à stopper la dynamique de la croissance américaine.

Celle-ci s'est en effet révélée très résiliente tout au long de l'exercice, surprenant trimestre après trimestre en déjouant les pronostics plus pessimistes de la communauté financière, connaissant un ralentissement très modeste et très progressif. Les ménages américains ont continué à puiser dans leur épargne tout en bénéficiant d'effets richesses positifs, en lien avec la bonne tenue des prix de l'immobilier et la progression des marchés actions américains. Par ailleurs, bien qu'en ralentissement progressif, le marché de l'emploi est resté solide, alimentant une progression des salaires à même de soutenir la consommation. Du côté des entreprises, si les volumes sont moins flamboyants, les marges sont restées très solides permettant aux bénéficiaires de poursuivre leur progression. Le secteur manufacturier a souffert, comme en Europe et en Chine, mais le secteur des services est resté très

résilient. Par ailleurs, les Etats-Unis ont continué de bénéficier de la puissance de la thématique de l'Intelligence Artificielle, avec des investissements colossaux des Megacaps américaines en ce domaine.

Le soutien budgétaire américain, notamment via « l'Inflation Reduction Act » est resté bien présent.

Du côté des prix, cet exercice a été largement porté par la poursuite du mouvement de désinflation global qui avait déjà bien commencé. Il a permis aux grandes banques centrales de mettre fin à leur politique monétaire restrictive en stoppant dans un premier temps leur cycle de hausse des taux, puis, dans un second temps, d'inverser leur politique monétaire en enclenchant un cycle de baisse des taux.

Dès le premier trimestre de cet exercice, la banque centrale américaine a annoncé la fin de son cycle de hausse des taux, provoquant un impressionnant rallye sur les obligations souveraines. Si la pause de l'action des banques centrales s'est poursuivie une grande partie de l'exercice, le mois de juin a vu la première action à la baisse des taux de la Banque Centrale Européenne et le mois de septembre a concrétisé, de belle manière, les attentes outre-Atlantique. La Fed a en effet entamé son cycle de baisse des taux avec une diminution de 50pbs de son taux de référence.

Ce contexte s'est révélé très porteur pour l'ensemble des actifs et particulièrement pour les obligations souveraines, toutes maturités confondues.

Outre ces actions des banques centrales, le dernier trimestre de cet exercice s'est révélé particulièrement positif, marqué par les annonces de relance en Chine. Attendues ou plutôt espérées depuis de long mois, ces annonces, qui doivent cependant être suivies d'un effet concret, ont largement rassuré les marchés. Plans de relance à la fois monétaire, financier et budgétaire, tous les leviers sont actionnés par la Chine afin d'atteindre son objectif de croissance.

Ce contexte global a permis aux entreprises d'afficher globalement de bons résultats et d'entraîner de très belles performances des actifs risqués, à l'image des marchés actions qui ont fortement progressé sur l'exercice, comme des marges de crédit des entreprises privées qui se sont largement détendues.

En conséquence de cet environnement économique et financier :

- Les actions européennes, à l'image de l'indice Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis ont fortement rebondi durant cet exercice, l'indice progressant de 22.75% sur la période.
- Les taux souverains se sont détendus, sur l'exercice, de 72 pbs pour les taux à 10 ans allemands et de 114 pbs pour les taux à 2 ans. L'incertitude politique française après la dissolution surprise de l'Assemblée nationale a eu un impact non négligeable puis que les taux français à 10 ans ne se sont détendus que de 48 pbs. Les dettes souveraines des pays périphériques se sont pour leur part largement appréciées avec une détente des taux à 10 ans italiens sur la période de 133 pbs et de 100 pbs sur l'Espagne.

Les performances des indices obligataires souverains sont donc toutes positives sur l'exercice.

- Du côté des dettes d'entreprises privées, le comportement a été assez équivalent même si le timing a été différent. L'indice des marges de crédit à 5 ans des dettes des entreprises de la catégorie « haut rendement » a cédé 117 pbs sur l'exercice, celui des sociétés en catégorie « Investment Grade » a cédé 21 pbs et celui des dettes financières subordonnées a diminué de 45 pbs. L'essentiel de la diminution de ses marges de crédit a eu lieu entre octobre 2023 et mars 2024. Par la suite les marges se sont plutôt stabilisées.

Au global, cet exercice a ainsi été marqué par le retournement à la baisse du cycle de politique monétaire des grandes banques centrales, une résistance inattendue de la croissance américaine, une relance d'ampleur de la Chine en fin de période et une bonne résistance globale des entreprises, en termes de marges et de bilan.

Ces éléments ont permis de contrecarrer le contexte géopolitique toujours tendu et les diverses incertitudes politiques, portant l'ensemble des actifs qui affichent d'excellentes performances.

Dans ce contexte, le fonds SDA Gestion investi sur des dettes d'entreprises privées, de duration assez faible mais également présent sur les taux souverains a progressé de 4.92% sur l'exercice.

PERFORMANCE ET POLITIQUE DE GESTION DU FONDS DANS CE CONTEXTE

Dans ce contexte, le fonds SDA Gestion a progressé assez régulièrement durant tout l'exercice, ne connaissant pas de mois négatif. En conséquence, la volatilité à 1 an du fonds a beaucoup diminué, passant de 2.20 à fin septembre 2023 à 0.86 à fin septembre 2024.

De manière assez inhabituelle, mais compte tenu des attentes de baisses des taux de la part des banques centrales, le fonds SDA gestion a été présent sur les dettes souveraines durant l'intégralité de l'exercice.

La part des obligations souveraines a ainsi varié entre 9% et 15% durant l'exercice pour se situer à 11.7% à fin septembre 2024. L'intégration de cette poche de taux d'Etats à ainsi été un des moteurs de la performance de fonds. L'Allemagne, la France et l'Italie ont été investies dans un premier temps, sur une stratégie de barbell, c'est-à-dire à la fois sur des taux à 2/3 ans et des taux à 10 ans.

A compter de l'annonce surprise de la dissolution en France, les positions sur la France et l'Italie ont été cédées et remplacées par des positions sur l'Allemagne (qui a ainsi été renforcée) et l'Espagne qui a fait son entrée. La stratégie sur la poche obligataire souveraine ne consistait pas à anticiper une variation de spread entre pays mais bien de profiter de la baisse des taux initiée par la banque centrale. Aussi, nous avons choisi de limiter au maximum le risque pays.

Le reste du portefeuille du fonds a été positionné sur des dettes d'entreprises privées, la part de celles-ci variant entre 70% et 87% au cours de l'exercice pour s'établir à 74.4% à fin septembre 2024.

Les dettes de sociétés financières ont été assez présentes, variant entre 20% et 30% et s'établissant à 25.7% en fin d'exercice. Les résultats des banques et assurances sont bien portés par les hausses de taux passées et les bilans des banques de premier plan sélectionnées en portefeuille sont solides. Ce segment a également été un bon contributeur à la performance du fonds durant l'exercice.

Les dettes d'entreprises privées non financières ont néanmoins représenté le cœur du portefeuille, variant entre 33% et 53% pour représenter 37% en fin d'exercice. La baisse des marges de crédit en première partie d'exercice puis leur stabilité a bien contribué à la performance du fonds.

S'agissant d'un fonds avec un objectif d'investissement assez court et une prise de risque limitée, la sensibilité est restée basse tout au long de l'exercice, variant entre 0.9 et 1.5 pour s'établir à 1.05 en fin d'exercice.

Le poids des obligations convertibles est resté modeste, entre 4% et 10% et s'établit à 4.34% à fin septembre 2024. Ces obligations convertibles ont d'une manière générale une très faible sensibilité action. Celle-ci a en effet varié entre 0 et 1.7% au cours de l'exercice, restant négligeable.

Compte tenu de l'objectif du fonds et du niveau de rémunération offert par les dettes de bonne qualité, le poids des dettes notées Investment Grade est resté prépondérant. En effet, les dettes de sociétés notées en catégorie Investment Grade ont varié entre 45% et 70%, restant largement prépondérantes, et s'établissent à 66.4% en fin d'exercice.

En conséquence, le poids des dettes des sociétés notées en catégorie à haut rendement est resté modeste, variant entre 10% et 20% pour s'établir à 13.5% en fin d'exercice. La position sur un ETF short High Yield a été pour partie conservée, venant diminuer encore cette sensibilité au haut rendement. Cette couverture représente 2.54% à fin septembre 2024.

La poche des dettes non notées a été réduite au cours de l'exercice, passant de 30.4% à 17.5% à fin septembre 2024, son plus bas niveau.

Le niveau de trésorerie et assimilées a évolué entre 2% et 21% et s'établit à 17.5% en fin d'exercice. Les taux monétaires sont en effet encore très rémunérateurs et le fonds en a largement bénéficié.

La part du compartiment investie dans des OPCVM a évolué entre 11% et 20% du Fonds pour représenter près de 19.5% à fin septembre 2024. Une grande part a été investie dans des OPC monétaires.

Nous n'avons pas utilisé de futures ni d'options durant la période sous revue.

PERSPECTIVES

Les grandes banques centrales, FED et BCE en tête, accompagnées de nombreuses autres (Banque de Suisse, d'Angleterre, de Suède, de Chine...) ont clarifié leur politique monétaire pour les mois à venir avec des orientations clairement accommodantes. Cette visibilité sur le cadre monétaire est très forte pour les prochains mois et sera clairement un facteur de soutien à l'économie et aux marchés pour le prochain exercice, quelles que soient les évolutions par ailleurs.

Ce point d'ancrage est important et rassurant dans un contexte qui recèle des incertitudes politiques et géopolitiques encore fortes.

La première d'entre elles concerne bien évidemment les élections présidentielles américaines. En effet, à ce stade, l'issue du scrutin reste très difficile à prédire, tout comme l'obtention d'une majorité au Sénat et à la Chambre des Représentants pour le/la président(e) élu(e).

Si la tendance à la globalisation a déjà marqué le pas sous l'ère Trump 1 sans vraiment se relever sous l'ère Biden, il est certain qu'une nouvelle mandature de Trump accentuerait plus fortement la dé-globalisation et le protectionnisme, de manière plus prononcée qu'avec Kamala Harris. De même, le programme de Donald Trump apparaît beaucoup plus inflationniste, ce qui pourrait influencer, courant 2025 la politique monétaire de la banque centrale américaine et ralentir le processus de baisse des taux. Avec Kamala Harris, l'Inflation Reduction Act et les Accords de Paris seront probablement sanctuarisés, favorisant grandement l'ensemble des acteurs de la « Clean Tech ».

Les conséquences de cette élection ne seront donc pas neutres pour les marchés et surtout pour certains segments et zones géographiques de la cote ce qui risque de générer de l'attentisme et de la volatilité en amont du résultat. Par ailleurs, quelle sera la réaction de Donald Trump en cas d'échec ? Le souvenir des événements du Capitole peut laisser songeur...

La période pré-électorale américaine sera aussi celle des publications de résultats des entreprises au titre du troisième trimestre. Celle-ci risque de refléter, pour un certain nombre de secteurs et de sociétés, les faiblesses macro-économiques constatées durant l'été. Que ce soient la demande intérieure chinoise, aussi bien la consommation des ménages que l'investissement des entreprises ou la production, la baisse de confiance des directeurs d'achats européens ou l'incertitude sur la consommation américaine, le risque de déception n'est pas négligeable lors de ces publications.

Ainsi, les marchés d'actifs risqués pourraient évoluer en deux temps au moins au cours du prochain exercice, avec un certain attentisme et de la volatilité jusqu'aux élections américaines et la fin de la saison des publications de résultats avant de connaître potentiellement une belle fin d'année et un bon début 2025, en l'absence de dérapage trop important de la situation au Proche-Orient.

En effet, avec une présidence américaine connue, des banques centrales mondialement engagées dans des politiques monétaires accommodantes, avec des baisses de taux à la clé apportant un coussin contra cyclique et un plan de relance chinois d'ampleur, les prévisions de croissance mondiales devraient se stabiliser, voire même ré-accélérer, repoussant pour un certain temps les anticipations de récession outre-Atlantique et venant apporter quelques points de croissance à la veille Europe en manque d'élan.

Les détails du plan de relance budgétaire chinois, notamment à destination des ménages et dont le but est de relancer la consommation seront bien évidemment importants pour pérenniser et concrétiser l'optimisme généré par ces annonces. Il faudra constater la diffusion de cette relance dans les chiffres économiques pour être complètement rassurés car, comme chacun le sait, le diable est dans les détails.

PRFORMANCE, ACTIF NET, VL, NOMBRE DE PARTS

Le présent rapport annuel a trait à l'exercice écoulé ayant débuté le 1^{er} octobre 2023 et clôturé le 30/09/2024.

| | 30/09/2024 (date de clôture) | 29/09/2023 | Variation |
|--------------------|---------------------------------|---------------|-----------|
| Valeur liquidative | 1060.63 | 1010.93 | 4.916% |
| Nombre de parts | 15 001 | 15 001 | 0% |
| Actif net | 15 910 641.53 | 15 165 017.48 | 4.916% |

La performance passée ne préjuge pas des performances futures.

PRINCIPALES POSITIONS

Durant cet exercice du Fonds, les principales positions ont été les suivantes :

| Code ISIN | Nom du titre |
|--------------|---------------------------------|
| LU0321462870 | Tracker Itraxx Cross Over Short |
| DE0001141851 | OBL 0 04/16/27 |
| DE0001141844 | OBL 0 10/09/26 |
| FR0012005924 | La Foncière Verte 4.5% 2025 |
| FR0013301066 | AKUO 2023 |

PRINCIPAUX MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Durant cet exercice du Fonds, les principaux mouvements à l'achat et à la vente ont été les suivants :

| Période | Principaux Mouvements à l'Achat | En K€ | Principaux Mouvements à la Vente | En K€ |
|---------------|---------------------------------------|-------|-------------------------------------|-------|
| 1er semestre | CIC Union Plus (fr000009987) | 677 | CIC Union Plus (fr000009987) | 825 |
| | Amundi Liquidity (fr007435920) | 589 | AFFP 0 1/8 03/25/26 (fr0013410628) | 437 |
| | FRTR 3 05/25/33 (FR001400h7v7) | 495 | SCOR 37/8 perp. (FR0012199123) | 383 |
| 2ème semestre | CIC Union Plus (fr000009987) | 1286 | Amundi Liquidity (fr007435920) | 453 |
| | OBL 0 04/16/27 (de0001141851) | 464 | Fnac 2027 (fr0014002jo2) | 427 |
| | La Foncière Verte 2030 (fr001400rpb9) | 430 | AMC Emprunts d'Etats (XS2123750809) | 419 |

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

DETENTION DE PARTS DE FONDS GERES PAR CLAY ASSET MANAGEMENT AU 30/09/24

| Nom du Fonds | Code ISIN | Valorisation | % de l'actif net |
|-----------------------|--------------|--------------|------------------|
| CLAY SHORT TERM BONDS | LU1399084224 | 1039.88€ | 5.56% |

RECOURS A DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

L'OPCVM n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2014/91/UE au cours de l'exercice sous revue.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

RECOURS AUX CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE – Art. 173 de la LTECV

Depuis le 31/12/2023, en plus de son objectif financier, le fonds poursuit un objectif ESG qui consiste à exclure de son univers d'investissement les émetteurs les moins bien notés au regard des caractéristiques environnementales, sociales et de qualité de gouvernance (ESG) retenues dans la méthodologie propriétaire de CLAY AM. Le fonds SDA Gestion est donc devenu Article 8 au sens SFDR.

La méthodologie de notation propriétaire mise en œuvre permet d'analyser les émetteurs présents au sein de l'univers d'investissement en tenant compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cet univers d'investissement est composé d'une liste d'émetteurs cotés et non cotés de l'Espace Economique Européen (États, entreprises privées), comprenant notamment les émetteurs historiquement détenus par le FCP SDA Gestion. Le fonds est autorisé à investir pour 10% de son actif net hors cash et liquidités en dehors de son univers d'investissement, notamment en termes de zones géographiques. La composition de l'univers d'investissement est révisée lors d'un comité ESG qui se tient sur une base trimestrielle. L'équipe de gestion se laisse la possibilité de convoquer un comité extraordinaire à une fréquence plus élevée si nécessaire.

La méthodologie de notation propriétaire repose sur une sélection d'indicateurs bruts pour chaque pilier E, S et G. Les indicateurs de chaque pilier sont combinés pour obtenir une notation pour le pilier E, une notation pour le pilier S et une notation pour le pilier G. La notation ESG finale de l'émetteur est obtenue en les combinant. Les poids des notes E, S et G au sein de la note finale sont respectivement fixés à 50%, 25% et 25%.

Au sein de la note de chaque pilier, le schéma de pondération des indicateurs est déterminé en fonction de :

- la pertinence du critère considéré pour évaluer les caractéristiques E, S et G et discriminer les émetteurs,

- sa disponibilité
- sa qualité.

Ainsi, certains indicateurs non pertinents ou avec une couverture insuffisante pour certains secteurs ne sont pas pris en compte au sein de la notation du pilier de ces secteurs.

L'approche mise en œuvre dans la construction du score est une approche dite Best-in-class en ce sens que les notes de chaque indicateur de durabilité sont obtenues via une normalisation sectorielle afin de ne pénaliser aucun secteur d'activité, mais plutôt de différencier les bons et mauvais émetteurs au sein d'un même secteur pour chaque indicateur de durabilité de la méthodologie. La notation établie est un score quantitatif sur une échelle de 0 (pire note) à 100 (meilleure note).

Parmi les thématiques retenues :

- Pilier environnemental : émissions carbone et objectifs de réduction, gestion des déchets, consommation d'énergie et proportion d'énergies renouvelables, etc
- Pilier social : taux de rotation des salariés, mixité en entreprise, etc
- Pilier gouvernance : lutte contre la corruption, indépendance et mixité du Conseil d'Administration, etc

Concernant les émetteurs souverains, la méthodologie d'analyse ESG se base sur le SDG Index, publié par le SDSN (« Sustainable Development Solutions Network ») et la Bertelsmannstiftung (une fondation de droit allemand), qui évalue les performances des États autour des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette notation (de 0 à 100) propose une évaluation comparative et indique la progression de chaque Etat dans l'identification de ses priorités et dans l'élaboration de plans d'action pour atteindre les ODD d'ici 2030.

Concernant la sélection des OPC, l'équipe de gestion s'engage à investir uniquement dans des produits Article 8 SFDR, Article 9 SFDR ou ayant obtenu un label lié à la finance durable.

Au moins 90% des actifs du portefeuille sont couverts selon une analyse propriétaire de Clay AM, hors émetteurs souverains, liquidités et instruments de couverture.

Les limites de l'approche retenue sont principalement liées au manque de disponibilité des données, en particulier pour les petites capitalisations et les émetteurs d'obligations. Pour pallier ce manque de données, des proxys sont appliqués mais ne permettent pas de refléter réellement les caractéristiques environnementales, sociales et de qualité de gouvernance des émetteurs. La stratégie ESG de CLAY AM est en grande partie dépendante de la qualité et de la fiabilité des données fournies par un organisme externe, dans la mesure où le score ESG propriétaire utilisé pour effectuer la sélectivité est obtenu à partir de ces données.

CLAY AM est également signataire des PRI depuis le 7 février 2022.

INFORMATION EN MATIERE DE DURABILITE (Règlement européen SFDR)

IDENTIFICATION DES RISQUES ESG ET DE DURABILITE (ART. 3 SFDR)

Un risque en matière de durabilité tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement SFDR ») est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les facteurs de durabilité sont les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Clay AM a développé une méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Cette méthodologie ESG intègre des critères environnementaux (notamment liés aux émissions de CO2, à la gestion des déchets, à la consommation d'énergie), des critères sociaux (par exemple liés à l'égalité femmes-hommes, les droits des salariés), et des critères de gouvernance (par exemple, la conformité avec les Pacte Mondial des Nations Unies, la lutte contre la corruption). Chaque critère donne lieu à une note, ensuite agrégée au sein d'une notation ESG globale.

Les émetteurs les moins bien notés selon cette méthodologie sont exclus de l'univers d'investissement, permettant ainsi de limiter les risques de durabilité.

Clay AM apporte également une attention particulière aux controverses auxquelles les entreprises présentes dans l'univers d'investissement sont assujetties. Clay AM a en effet accès aux documents de recherche d'un fournisseur de données externes sur les controverses et dispose ainsi d'informations sur la nature et la sévérité de ces événements. Lorsqu'une controverse sévère est identifiée, Clay AM effectue un suivi de la controverse ce qui permet ainsi de limiter son exposition aux risques de durabilité.

PRISE EN COMPTE DES INCIDENCES NEGATIVES EN MATIERE DE DURABILITE (ART. 4 SFDR)

Les PAI « principal adverse impacts » correspondent aux impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Bien que la méthodologie de notation propriétaire ESG s'appliquant au FCP SDA Gestion intègre un nombre significatif d'indicateurs directement reliés aux principales incidences négatives, Clay AM a décidé de ne pas prendre en compte les facteurs de durabilité dans ses décisions d'investissement au niveau « entité » en raison du manque de maturité de la place concernant ces sujets, des carences dans la disponibilité de certaines données et de la difficulté de mesurer convenablement les effets de ces incidences.

INFORMATIONS RELATIVES AU REGLEMENT (UE) 2020/852 SUR LA TAXONOMIE

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Pour autant, la méthodologie propriétaire de Clay AM intègre dans la notation du pilier Environnemental un indicateur relatif à l'alignement taxonomique des émetteurs en portefeuille, lorsque ceux-ci sont couverts par le fournisseur de données.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du produit : SDA GESTION
 Identifiant d'entité juridique : 9695008TFT09JDCNKK46

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui **Non**

| | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE | <input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ___% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social |
| <input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___% | <input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables |

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales dans la mesure où la note ESG des émetteurs de l'univers intervient dans le processus de sélection des titres en portefeuille. Ce score ESG est calculé à partir d'indicateurs bruts selon une méthodologie propriétaire développée par CLAY AM.

Ces indicateurs (présentés ci-dessous) permettent d'apprécier l'impact, positif comme négatif, des entreprises sur des thématiques environnementales et sociales, tout en analysant la qualité de leur gouvernance. Cependant, CLAY AM accorde davantage d'importance aux enjeux environnementaux et a donc décidé d'accorder un poids plus important au domaine environnemental dans la note finale ESG des émetteurs.

● **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

a. Pour les sociétés privées

L'indicateur suivi pour mesurer la réalisation de l'engagement ESG promu par ce produit financier est le score ESG.

Ce score ESG est calculé selon une méthodologie propriétaire à CLAY AM, à l'aide de 17 indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les 13 indicateurs E et S suivis au sein de ce score sont les suivants :

| Pilier | Thématique | Indicateur |
|---------------|--|---|
| Environnement | Emissions carbone | Scope 1 et 2 |
| | | Scope 3 |
| | | Objectif de réduction des émissions approuvé par SBTi |
| | Energie | Consommation totale d'énergie |
| | | Part d'énergie renouvelable consommée |
| | Gestion de déchets | Quantité de déchets dangereux produite |
| | | Quantité de déchets non recyclables produite |
| Taxonomie | Part des revenus alignés à la Taxonomie Européenne | |
| Social | Egalité des genres | Part de femmes dans le conseil d'administration |
| | | Part de femmes au sein des organes exécutifs |
| | Bien-être au travail | Taux de rotation des employés |
| | | Nombre de blessés au travail |
| | | Plan de recrutement des talents |

Les indicateurs liés au pilier de la gouvernance sont présentés dans la question sur les pratiques de bonne gouvernance, p6.

b. Pour les émetteurs souverains

Concernant les émetteurs souverains, l'analyse ESG se base sur le SDG Index, une méthodologie développée par le SDSN (« Sustainable Development Solutions Network ») et la Bertelsmannstiftung (une fondation de droit allemand). Cette méthodologie évalue les performances des États autour des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) en leur attribuant une notation (de 0 à 100) et permet ainsi une évaluation comparative des États selon leur atteinte des ODD. Ainsi, la distance à 100 du score d'un pays représente le chemin à parcourir afin d'atteindre une performance optimale en matière d'ODD d'ici 2030. La méthodologie du SDG Index est détaillée [ici](#).

● **Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend notamment poursuivre et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs ?**

Ce produit n'a pas pour objectif l'investissement durable. Cette question est non applicable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend notamment poursuivre ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Ce produit n'a pas pour objectif l'investissement durable. Cette question est non applicable.

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Ce produit n'a pas pour objectif l'investissement durable. Cette question est non applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Oui

Non

Principales incidences négatives (PAI) obligatoires (selon la réglementation règlement (UE) 2019/2088)

Le produit financier prend en compte 10 PAI obligatoires (sur 14), dont :

- les PAI 1, 2, 3, 5, 6, 9, 11, 13 via la prise en compte de ces indicateurs pour calculer le score ESG, utilisé pour sélectionner les titres en portefeuille

les PAI 4 et 14 via la politique d'exclusion de CLAY AM.

Principales incidences négatives (PAI) optionnels (selon la réglementation règlement (UE) 2019/2088)

Le fonds prend également en compte 5 PAI optionnels supplémentaires à travers la construction du score ESG des émetteurs.

Pour plus d'informations sur la politique de prise en compte des principales incidences négatives de ce fonds, se référer à la politique ESG et de gestion des risques de durabilité de CLAY AM, disponible sur le site internet.



Quelle est la stratégie d'investissement suivie par ce produit financier ?

Ce fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de viser une performance annualisée de 2% nette de frais sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum. Afin de réaliser cet objectif, la société de gestion met en place deux types de stratégie : une stratégie de portage et dans une moindre mesure, une stratégie active, plus tactique. La stratégie de portage consiste à sélectionner des titres intéressants du point de vue risque/rendement et à les conserver tant que ce profil est maintenu. C'est une approche en rendement absolu et l'analyse se concentre sur la capacité de remboursement et/ou de refinancement de l'émetteur. Cette stratégie sera la stratégie dominante du portefeuille et concerne l'ensemble des types d'actifs ; néanmoins une altération du profil risque/rendement pourrait nous amener à céder ces titres avant leur maturité. Ce Fonds n'est pas un pur « Buy and hold ». Le gérant cherche ici, soit la stabilisation du profil d'investissement, soit le maintien du couple rendement/risque. En plus de son objectif financier, le fonds promeut des caractéristiques ESG par l'exclusion de son univers d'investissement des émetteurs les moins bien notés au regard des caractéristiques environnementales, sociales et de qualité de gouvernance (ESG) retenues dans la méthodologie propriétaire de CLAY AM.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

- *Quelles sont les contraintes définies dans la stratégie d'investissement utilisées pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit*

4

financier ?

Plusieurs approches ESG sont appliquées au sein du produit financier :

1. Les exclusions normatives et sectorielles

La première étape de l'analyse ESG consiste à identifier les entreprises qui appartiennent à des secteurs de la politique d'exclusion de CLAY AM : armes controversées, charbon, tabac et jeux d'argent. Si la part des revenus que représente cette activité au sein de l'ensemble des revenus de l'entreprise est supérieure à un certain seuil, cette entreprise est exclue de l'univers d'investissement du fonds.

Pour plus d'informations sur ces seuils, se référer à la politique d'exclusion de CLAY AM sur son site internet.

2. Analyse ESG des émetteurs via la méthodologie de notation propriétaire

CLAY AM applique ensuite sa méthodologie de scoring propriétaire à toutes les entreprises de l'univers d'investissement de ce produit financier.

Cette méthodologie repose sur une sélection d'indicateurs bruts pour chaque pilier E, S et G (détaillés dans cette annexe). L'approche mise en œuvre dans la construction du score est une approche dite Best-in-class en ce sens que les notes de chaque indicateur de durabilité sont obtenues grâce à une normalisation sectorielle afin de ne pénaliser aucun secteur d'activité, mais plutôt de différencier les bons et mauvais émetteurs au sein d'un même secteur pour chaque indicateur de durabilité de la méthodologie. La notation ainsi établie est un score quantitatif sur une échelle de 0 (pire note) à 100 (meilleure note).

Le schéma de pondération des indicateurs au sein de la note du pilier est déterminé en fonction de la pertinence du critère considéré pour évaluer les caractéristiques E, S et G et discriminer les émetteurs, ainsi que de sa disponibilité et de sa qualité. Ainsi, certains indicateurs non pertinents ou avec une couverture insuffisante pour certains secteurs ne sont pas pris en compte au sein de la notation du pilier de ces secteurs. CLAY AM agrège ensuite ces indicateurs en fonction de la pondération retenue et obtient ainsi un score par pilier E, S et G. En fonction de la tendance des émissions directes de gaz à effet de serre de l'entreprise sur les 3 dernières années (augmentation ou diminution), un bonus ou un malus est appliqué au pilier E.

Enfin, le score ESG des entreprises est obtenu en agrégeant les notes des piliers E, S et G avec le schéma de pondération suivant : 50% pour le pilier E et 25% pour les piliers S et G. Le score ESG obtenu permet alors à l'équipe de gestion d'apprécier les caractéristiques ESG des entreprises dans lesquelles elle souhaite investir.

3. Cas particuliers des obligations ESG

CLAY AM se réserve également le droit d'investir dans des obligations ESG, qui peuvent être de différente nature :

- Les green bonds : émissions obligataires visant à financer des projets à bénéfice environnemental et qui contribuent à la transition écologique
- Les sustainability-linked bonds : titres obligataires assortis d'une contrainte environnementale, sociale ou de gouvernance (ESG) pour l'émetteur

- Les social bonds : titres obligataires qui permettent de financer des projets à forte utilité sociale

Des lors, en fonction de la nature de l'obligation, un bonus est appliqué à la note du pilier E, S ou ESG au titre obligataire détenu en portefeuille.

4. Sélection des émetteurs en fonction de l'analyse ESG

Le compartiment exclut de l'univers d'investissement les émetteurs les plus mal notés au sens de la notation ESG propriétaire décrite précédemment.

Ainsi, le compartiment s'interdit d'investir dans les 20% de l'univers d'investissement ayant les notations ESG les plus faibles. Le système de pondération retenu pour exclure le bottom 20% est en nombre d'émetteurs, afin de ne pas pénaliser des émissions de plus petites tailles.

L'analyse ESG couvre également les ETF, via la récupération des notes ESG fournies par MSCI. CLAY AM s'interdit tout investissement dans des ETF notés en dessous de « BBB ».

- ***Dans quelle proportion minimale le produit financier s'engage t'il à réduire son périmètre d'investissements avant l'application de cette stratégie d'investissement ?***

La stratégie extra-financière du fonds SDA GESTION réduit l'univers d'investissement de 20%.

- ***Quelle est la politique mise en œuvre pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ?***

Plusieurs indicateurs liés à la gouvernance des entreprises en portefeuille sont examinés, parmi lesquels la lutte contre la corruption, l'indépendance du Conseil d'Administration, la protection des lanceurs d'alerte et les entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.

Les scores calculés à partir de ces indicateurs sont agrégés pour établir la note du pilier G, qui compte pour 25% de la notation ESG globale utilisée pour l'exclusion des titres les moins bien notés.

Les pratiques de bonne gouvernance concernent des structures de gestionsaines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

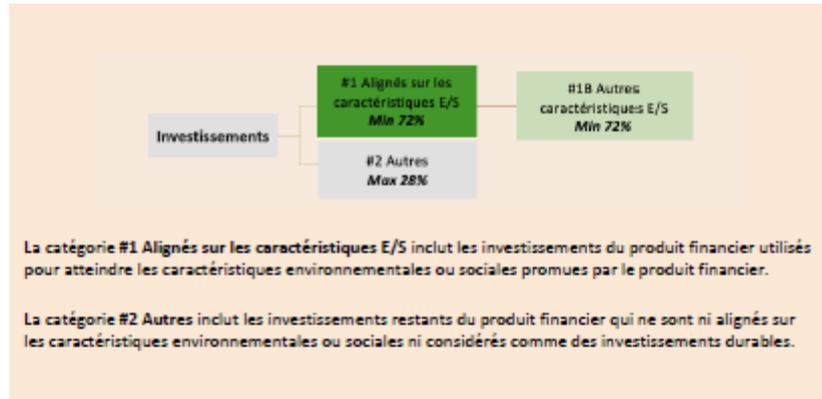
SDA GESTION est constitué de 72% minimum d'investissements faisant l'objet d'une analyse ESG au sens de la méthodologie propriétaire CLAY AM et ainsi alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). La catégorie #2 Autres représente au maximum 28% de l'actif net du fonds.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit investit ;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

- **Comment l'utilisation de produits dérivés permet-elle d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

L'utilisation de produits dérivés (options, contrats à termes, options sur contrats à termes) au sein SDA GESTION n'a pas d'impact sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le fonds.



Dans quelle proportion minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit n'a pas pour objectif l'investissement durable. Cette question est non applicable.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

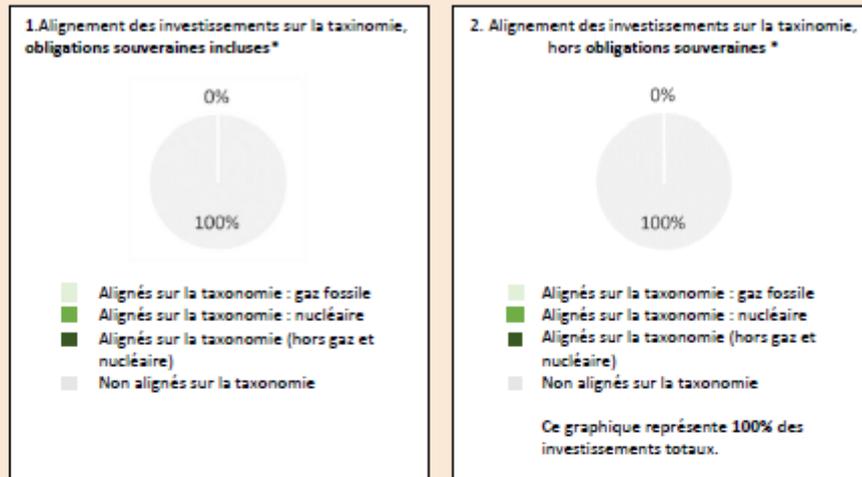
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage de l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle est la proportion minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Ce produit n'a pas pour objectif l'investissement durable. Cette question est non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle est la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A



Quelle est la proportion minimale d'investissements durables sur le plan social ?

N/A



Quels investissements sont inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

La catégorie « #2 Autres » comporte les titres qui ne font pas l'objet d'une analyse ESG au sens de la méthodologie propriétaire de CLAY AM, ainsi que les liquidités et les produits dérivés.



Un indice spécifique est-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet ?

Ce fonds n'utilise pas un indice spécifique désigné comme référence pour évaluer si le produit financier est en accord avec les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- *Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?*

N/A

- *Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il à tout moment garanti ?*

N/A

- *En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent ?*

N/A

- *Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné ?*

N/A



Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet :

<http://www.clay-am.com/la-gestion-collective/>

RAPPORT COMPTABLE AU 30/09/2024

SDA GESTION

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux dispositions de l'article L533-22-1 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles CLAY ASSET MANAGEMENT a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion : Informations réglementaires - Clay Asset Management (clay-am.com)

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

CLAY ASSET MANAGEMENT n'est pas un membre de marché. Elle n'exécute pas elle-même ses ordres sur les marchés financiers. Les ordres sont transmis auprès de Tiers en vue de leur exécution, à savoir les intermédiaires financiers.

CLAY ASSET MANAGEMENT a choisi de se considérer comme « client professionnel » et demande aux intermédiaires financiers (brokers) de la catégoriser ainsi, ce qui leur impose l'obligation de « meilleure exécution » (« best execution ») à son égard.

CLAY ASSET MANAGEMENT a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société EXOE (Intermédiaire agréé par l'ACPR, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE).

CLAY ASSET MANAGEMENT a défini une politique de meilleure sélection des intermédiaires financiers et des contreparties ayant pour objectif de les sélectionner avec diligence, de vérifier qu'ils disposent de mécanismes d'exécution d'ordres visant à obtenir le meilleur résultat possible et de les évaluer annuellement.

Ladite politique est disponible sur le site internet de la société : www.clay-am.com

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La société de gestion a établi une politique de rémunération des collaborateurs conformément aux dispositions réglementaires. Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion www.clay-am.com. Au cours de l'année 2023, l'effectif en équivalent temps plein était de 12 personnes. Le total des rémunérations versées s'est élevé à 1 290 K€ dont la part fixe était de 98.2% et la part variable de 1.8%. En vertu du principe de proportionnalité, CLAY ASSET MANAGEMENT ne communique pas la répartition des rémunérations de façon plus détaillée.

Evènements intervenus au cours de la période

29/12/2023 - Changement de délégation : modification du délégataire de la gestion administrative comptable : A compter du 1er janvier 2024, le Crédit Industriel et Commercial (CIC), 6 avenue de Provence 75009 PARIS.

29/12/2023 - Caractéristiques de gestion : Le fonds relèvera désormais de l'article 8 du Règlement SFDR

29/12/2023 - Caractéristiques de gestion : La modification de la stratégie d'investissement : l'ajout d'un paragraphe concernant la stratégie en matière de durabilité de l'OPC comprenant notamment la prise en compte des critères extra-financiers

29/12/2023 - Caractéristiques de gestion : L'ajout d'une mention sur la prise en compte des principales incidences négatives

29/12/2023 - Caractéristiques de gestion : modification des informations portant sur la Taxonomie

29/12/2023 - Caractéristiques de gestion : modification du paragraphe relatif aux titres intégrant des dérivés : l'ajout du recours aux certificats simples ainsi qu'aux obligations callables et puttables

29/12/2023 - Caractéristiques de gestion : L'insertion du mécanisme de plafonnement des rachats, dit Gates

29/12/2023 - Frais : L'ajout de précisions concernant les frais compris dans les frais de fonctionnement et de gestion

29/12/2023 - Frais : modification des commissions de mouvement : l'ajout des certificats au sein de la tarification liée aux titres négociables court terme et obligations France RGV sans que cela ne constitue une augmentation selon la Société de Gestion

29/12/2023 - Caractéristiques de gestion : l'introduction d'une mention sur la modification de la méthode de valorisation des titres de créances négociables, à compter du 1er janvier 2024

29/12/2023 - Caractéristiques de gestion : modification de l'article 3 du Règlement

Bilan actif au 30/09/2024 en EUR

| | 30/09/2024 | 29/09/2023 |
|--|----------------------|------------|
| Immobilisations corporelles nettes | 0,00 | |
| Titres financiers | | |
| Actions et valeurs assimilées (A) | 0,00 | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | |
| Obligations convertibles en actions (B) | 690 209,57 | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 690 209,57 | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | |
| Obligations et valeurs assimilées (C) | 11 150 362,43 | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 11 150 362,43 | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | |
| Titres de créances (D) | 0,00 | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | |
| Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E) | 3 099 573,95 | |
| OPCVM | 3 099 573,95 | |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne | 0,00 | |
| Autres OPC et fonds d'investissements | 0,00 | |
| Dépôts (F) | 0,00 | |
| Instrument financiers à terme (G) | 0,00 | |
| Opérations temporaires sur titres (H) | 0,00 | |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | 0,00 | |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | 0,00 | |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | 0,00 | |
| Titres financiers empruntés | 0,00 | |
| Titres financiers donnés en pension | 0,00 | |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | |
| Prêts (I) | 0,00 | |
| Autres actifs éligibles (J) | 0,00 | |
| Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J) | 14 940 145,95 | |
| Créances et comptes d'ajustement actifs | 10 000,00 | |
| Comptes financiers | 1 213 697,54 | |
| Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II | 1 223 697,54 | |
| Total Actif I + II | 16 163 843,49 | |

Bilan passif au 30/09/2024 en EUR

| | 30/09/2024 | 29/09/2023 |
|--|----------------------|------------|
| Capitaux propres: | | |
| Capital | 14 392 974,27 | |
| Report à nouveau sur revenu net | 772 043,21 | |
| Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes | 0,00 | |
| Résultat net de l'exercice | 745 624,05 | |
| Capitaux propres I | 15 910 641,53 | |
| Passifs éligibles: | | |
| Instruments financiers (A) | 0,00 | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | 0,00 | |
| Instruments financiers à terme (B) | 0,00 | |
| Emprunts | 0,00 | |
| Autres passifs éligibles (C) | 0,00 | |
| Sous-total passifs éligibles III = A + B + C | 0,00 | |
| Autres passifs: | | |
| Dettes et comptes d'ajustement passifs | 253 201,96 | |
| Concours bancaires | 0,00 | |
| Sous-total autres passifs IV | 253 201,96 | |
| Total Passifs: I + III + IV | 16 163 843,49 | |

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR

| | 30/09/2024 | 29/09/2023 |
|--|-------------------|------------|
| Revenus financiers nets | | |
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur actions | 0,00 | |
| Produits sur obligations | 543 099,19 | |
| Produits sur titres de créance | 0,00 | |
| Produits sur des parts d'OPC * | 0,00 | |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 | |
| Produits sur opérations temporaires sur titres | 0,00 | |
| Produits sur prêts et créances | 0,00 | |
| Produits sur autres actifs et passifs éligibles | 0,00 | |
| Autres produits financiers | 0,00 | |
| Sous-total Produits sur opérations financières | 543 099,19 | |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur opérations financières | 0,00 | |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 | |
| Charges sur opérations temporaires sur titres | 0,00 | |
| Charges sur emprunts | 0,00 | |
| Charges sur autres actifs et passifs éligibles | 0,00 | |
| Autres charges financières | 0,00 | |
| Sous-total charges sur opérations financières | 0,00 | |
| Total Revenus financiers nets (A) | 543 099,19 | |
| Autres produits: | | |
| Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC | 0,00 | |
| Versements en garantie de capital ou de performance | 0,00 | |
| Autres produits | 0,00 | |
| Autres charges: | | |
| Frais de gestion de la société de gestion | -93 415,13 | |
| Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement | 0,00 | |
| Impôts et taxes | 0,00 | |
| Autres charges | 0,00 | |
| Sous-total Autres produits et Autres charges (B) | -93 415,13 | |
| Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B | 449 684,06 | |
| Régularisation des revenus nets de l'exercice (D) | 0,00 | |
| Revenus nets I = C + D | 449 684,06 | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations: | | |
| Plus et moins-values réalisées | -37 207,19 | |
| Frais de transactions externes et frais de cession | -5 275,15 | |
| Frais de recherche | 0,00 | |
| Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs | 0,00 | |
| Indemnités d'assurance perçues | 0,00 | |
| Versements en garantie de capital ou de performance reçus | 0,00 | |
| Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E | -42 482,34 | |
| Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F | 0,00 | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F | -42 482,34 | |
| Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations: | | |
| Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles | 338 422,33 | |
| Écarts de change sur les comptes financiers en devises | 0,00 | |
| Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir | 0,00 | |
| Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs | 0,00 | |
| Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G | 338 422,33 | |

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR

| | 30/09/2024 | 29/09/2023 |
|--|-------------------|------------|
| Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H | 0,00 | |
| Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H | 338 422,33 | |
| Acomptes: | | |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J | 0,00 | |
| Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K | 0,00 | |
| Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K | 0,00 | |
| Résultat net = I + II + III - IV | 745 624,05 | |

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de viser une performance annualisée de 2% nette de frais sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum.

Afin de réaliser cet objectif, la société de gestion met en place deux types de stratégie : une stratégie de portage et dans une moindre mesure, une stratégie active, plus tactique

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

| Exprimé en Euro | 30/09/2024 | 29/09/2023 | 30/09/2022 | 30/09/2021 | 30/09/2020 |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Actif net total | 15 910 641,53 | 15 165 017,48 | 14 405 990,83 | 15 561 009,23 | 14 895 603,32 |
| PART DIST D | | | | | |
| Actif net | 15 910 641,53 | 15 165 017,48 | 14 405 990,83 | 15 561 009,23 | 14 895 603,32 |
| Nombre de parts | 15 001 | 15 001 | 15 001 | 15 001 | 15 001 |
| Valeur liquidative unitaire | 1 060,63 | 1 010,93 | 960,33 | 1 037,33 | 992,97 |
| Distribution unitaire sur revenu net | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation unitaire | -2,83 | -30,45 | 9,02 | 2,53 | 21,93 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part D :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|--|-----------|
| D | FR0013336781 | 0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|----------------------------|
| D | FR0013336781 | Néant |

Commission de surperformance

Part FR0013336781 D

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|--|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Actions, Obligations convertibles ESES 20€ TTC Hors ESES 40€ TTC | | 100 | |
| Titres Négociables à court terme, certificats, obligations France RGV : France : forfait 25€ TTC Etranger : forfait : 55€ TTC | | | |
| OPC français/Euroclear : 15€ TTC maximum OPC étrangers : 40 € TTC maximum | | | |
| Monep – Eurex : Futures 2 € TTC /lot Options 0,30% TTC Minimum 7€ | | | |
| Prélèvement sur chaque transaction | | | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte

d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

| | 30/09/2024 | 29/09/2023 |
|--|----------------------|------------|
| Capitaux propres début d'exercice | 15 165 017,48 | |
| Flux de l'exercice: | | |
| Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 0,00 | |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC) | 0,00 | |
| Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation | 449 684,06 | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation | -42 482,34 | |
| Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation | 338 422,33 | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets | 0,00 | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes | 0,00 | |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets | 0,00 | |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes | 0,00 | |
| Autres éléments | 0,00 | |
| Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net) | 15 910 641,53 | |

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés:

| | En parts | En montant |
|-------------------------------------|----------|------------|
| PART DIST D | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 0 | 0,00 |
| Parts rachetés durant l'exercice | 0 | 0,00 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 0 | 0,00 |

Commissions de souscription et/ou rachat:

| | En montant |
|--------------------------------------|------------|
| PART DIST D | |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Total des commissions acquises | 0,00 |

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

| Code ISIN de la part | Libellé de la part | Affectation des sommes distribuables | Devise de la part | Actif net de la part (EUR) | Nombre de parts | Valeur liquidative (EUR) |
|----------------------|--------------------|--------------------------------------|-------------------|----------------------------|-----------------|--------------------------|
| FR0013336781 | PART DIST D | Distribuable | EUR | 15 910 641,53 | 15 001 | 1 060,63 |

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

| exprimés en milliers d'Euro | Exposition +/- | Ventilation des expositions significatives par pays | | | | |
|--|-------------------|---|--|--|--|--|
| | | | | | | |
| Actif | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | | | | | |
| Passif | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | | |
| Futures | 0,00 | | | | | |
| Options | 0,00 | | | | | |
| Swaps | 0,00 | | | | | |
| Autres instruments financiers | 0,00 | | | | | |
| Total | 0,00 | | | | | |

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

| exprimés en milliers d'Euro | Exposition +/- | Décomposition de l'exposition par maturité | | | Décomposition par niveau de deltas | |
|-----------------------------|-------------------|--|--------------------|---------------|---------------------------------------|------------------|
| | | ≤ 1 an | $1 < X \leq 5$ ans | > 5 ans | $\leq 0,6$ | $0,6 < X \leq 1$ |
| Belgique | 471,65 | 0,00 | 0,00 | 471,65 | 471,65 | 0,00 |
| France | 218,56 | 0,00 | 218,56 | 0,00 | 218,56 | 0,00 |
| Total | 690,21 | 0,00 | 218,56 | 471,65 | 690,21 | 0,00 |

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

| exprimés en milliers d'Euro | Exposition +/- | Ventilation des expositions par type de taux | | | |
|--|-------------------|--|--------------------------------------|--------------------|--|
| | | Taux fixe +/- | Taux variable ou révisable +/- | Taux indexé +/- | Autre ou sans contrepartie de taux +/- |
| Actif | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations | 11 150,36 | 7 284,33 | 3 866,03 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 1 213,70 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 213,70 |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | |
| Futures | NA | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Options | NA | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Swaps | NA | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | NA | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | NA | 7 284,33 | 3 866,03 | 0,00 | 1 213,70 |

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

| exprimés en milliers d'Euro | [0 - 3 mois] +/- |]3 - 6 mois] +/- |]6 mois -1 an] +/- |]1 - 3 ans] +/- |]3 - 5 ans] +/- |]5 - 10 ans] +/- | >10 ans +/- |
|--|---------------------|---------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|---------------------|-----------------|
| Actif | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations | 770,94 | 907,27 | 1 011,86 | 4 038,48 | 411,89 | 548,48 | 3 461,45 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 1 213,69 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | |
| Futures | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Options | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Swaps | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 1 984,63 | 907,27 | 1 011,86 | 4 038,48 | 411,89 | 548,48 | 3 461,45 |

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

| exprimés en milliers d'Euro | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| Actif | | | | | |
| Dépôts | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | |
| Titres de créances | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Créances | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Dettes | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | |
| Devises à recevoir | | | | | |
| Devises à livrer | | | | | |
| Futures options swap | | | | | |
| Autres opérations | | | | | |
| Total | | | | | |

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

| exprimés en milliers d'Euro | Invest. Grade +/- | Non Invest. Grade +/- | Non notés +/- |
|--|----------------------|--------------------------|------------------|
| Actif | | | |
| Obligations convertibles en actions | 0,00 | 690,21 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 5 947,75 | 2 573,71 | 2 628,90 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | |
| Dérivés de crédits | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Solde net | 5 947,75 | 3 263,92 | 2 628,90 |

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

| exprimés en milliers d'Euro | Valeur actuelle constitutive d'une créance | Valeur actuelle constitutive d'une dette |
|---|--|--|
| Opérations figurant à l'actif du bilan | | |
| Instruments financiers à terme non compensés | | |
| Créances | | |
| Collatéral espèces | | |
| Opérations figurant au passif du bilan | | |
| Instruments financiers à terme non compensés | | |
| Dettes | | |
| Collatéral espèces | | |

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

| code ISIN | Dénomination du Fonds | Société de gestion | Orientation des placements / style de gestion | Pays de domiciliation du fonds | Devise de la part d'OPC | Montant de l'exposition |
|--------------|------------------------------|--|---|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| FR0000009987 | UNION PLUS | CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT | Monetaire | France | EUR | 1 467 531,41 |
| FR0007435920 | AMUNDI EUR LIQ SH TRM-I CAP | Amundi ETF DAX UCITS ETF DR | Monetaire | France | EUR | 344 234,54 |
| LU0321462870 | X ITRAXX CROSSOVER SH SWP 1C | Xtrackers II iTraxx Crossover Short Daily Swap UCITS ETF | Autres | Luxembourg | EUR | 403 910,00 |
| LU1399084224 | CLAY SHORT TERM BONDS-EUR-R | CLAY FUNDS SICAV | Obligations | Luxembourg | EUR | 883 898,00 |
| Total | | | | | | 3 099 573,95 |

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

| | 30/09/2024 |
|-------------------------------------|--------------------|
| Créances | |
| Souscriptions à titre réductible | 0,00 |
| Coupons à recevoir | 10 000,00 |
| Ventes à règlement différé | 0,00 |
| Obligations amorties | 0,00 |
| Dépôts de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion | 0,00 |
| Autres créiteurs divers | 0,00 |
| Total des créances | 10 000,00 |
| Dettes | |
| Souscriptions à payer | 0,00 |
| Achats à règlement différé | -198 066,49 |
| Frais de gestion | -55 135,47 |
| Dépôts de garantie | 0,00 |
| Autres débiteurs divers | 0,00 |
| Total des dettes | -253 201,96 |
| Total des créances et dettes | -243 201,96 |

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

| PART DIST D | 30/09/2024 |
|----------------------------------|-------------------|
| Frais fixes | 93 415,13 |
| Frais fixes en % actuel | 0,60 |
| Frais variables | 0,00 |
| Frais variables en % actuel | 0,00 |
| Rétrocession de frais de gestion | 0,00 |

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

| Autres engagements (par nature de produit) | 30/09/2024 |
|---|-------------|
| Garanties reçues | 0,00 |
| Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan | 0,00 |
| Garanties données | 0,00 |
| Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Engagements de financement reçus mais non encore tirés | 0,00 |
| Engagements de financement donnés mais non encore tirés | 0,00 |
| Autres engagements hors bilan | 0,00 |
| Total | 0,00 |

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

| Autres engagements (par nature de produit) | 30/09/2024 |
|--|------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |
| Titres reçus en garantie | 0,00 |

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

| | Code ISIN | Libellé | 30/09/2024 |
|-------|-----------|---------|------------|
| Total | | | 0,00 |

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/09/2024 | 29/09/2023 |
|--|---------------------|------------|
| Revenus nets | 449 684,06 | |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | 0,00 | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 449 684,06 | |
| Report à nouveau | 772 043,21 | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 1 221 727,27 | |
| Affectation: | | |
| Distribution | 0,00 | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | 1 221 727,27 | |
| Capitalisation | 0,00 | |
| Total | 1 221 727,27 | |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | 0,00 | |
| Crédits d'impôts totaux | 0,00 | |
| Crédits d'impôts unitaires | 0,00 | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 15 001 | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu | 0,00 | |

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/09/2024 | 29/09/2023 |
|---|-------------------|------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | -42 482,34 | |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | 0,00 | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter | -42 482,34 | |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | 0,00 | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | -42 482,34 | |
| Affectation: | | |
| Distribution | 0,00 | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | 0,00 | |
| Capitalisation | -42 482,34 | |
| Total | -42 482,34 | |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | 0,00 | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 15 001 | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

| Instruments | Devise | Quantité | Montant | %AN |
|--|--------|----------|----------------------|--------------|
| Obligations | | | 11 840 572,00 | 74,42 |
| Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé | | | 690 209,57 | 4,34 |
| Banques | | | 471 653,57 | 2,97 |
| FBAVP Float PERP | EUR | 2 | 471 653,57 | 2,97 |
| Commerce de détail | | | 218 556,00 | 1,37 |
| FNACFP 0 1/4 03/23/27 | EUR | 3 000 | 218 556,00 | 1,37 |
| Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 11 150 362,43 | 70,08 |
| Assurances | | | 515 386,61 | 3,24 |
| GROUPAMA 3,375%18-240928 | EUR | 1 | 99 815,97 | 0,63 |
| INTESA SANPAOLO VITA TV14-PERP | EUR | 4 | 415 570,64 | 2,61 |
| Assurances généralistes | | | 310 738,02 | 1,95 |
| CNP ASSURANCES TV14-PERPETUEL | EUR | 3 | 310 738,02 | 1,95 |
| Assurances multirisques | | | 1 029 206,62 | 6,47 |
| ASSICURAZIONI GENLI TV14-PERP. | EUR | 300 | 313 557,39 | 1,97 |
| BNP CARDIF 1%17-291124 | EUR | 5 | 501 937,65 | 3,16 |
| MLKOFF 5 3/4 10/22/25 | EUR | 2 | 213 711,58 | 1,34 |
| Automobiles et équipementiers | | | 518 119,16 | 3,26 |
| FERRARI 1,5%20-270525 | EUR | 225 | 223 661,31 | 1,41 |
| RENAULT 1,25%19-240625 | EUR | 2 | 197 328,93 | 1,24 |
| RENAULT 2%18-280926 EMTN | EUR | 1 | 97 128,92 | 0,61 |
| Banques | | | 1 558 466,81 | 9,80 |
| ACAFP Float 03/07/25 | EUR | 1 | 100 400,14 | 0,63 |
| BCO SANTANDER 2,5%15-25 | EUR | 2 | 201 734,33 | 1,27 |
| BNP PARIBAS 2,375%15-170225 | EUR | 100 | 101 027,51 | 0,63 |
| BPCE 3,85%14-250626 TSR | EUR | 200 000 | 201 533,72 | 1,27 |
| CARREFOUR BQUE 0,107%21-140625 | EUR | 2 | 195 558,49 | 1,23 |
| CA SA 3%15-211225 TSR | EUR | 100 000 | 99 877,66 | 0,63 |
| COMMERZBANK TV20-051230 | EUR | 1 | 103 234,55 | 0,65 |
| CRED.AGRICOLE 3%15-020225 TSR | EUR | 100 000 | 100 328,28 | 0,63 |
| ISPIM 3 3/4 06/29/27 | EUR | 1 | 252 505,08 | 1,59 |
| SOC.GENERAL02,625%15-270225 | EUR | 2 | 202 267,05 | 1,27 |
| Chimie | | | 97 849,08 | 0,62 |
| ARKEMA TV20-PERP. | EUR | 1 | 97 849,08 | 0,62 |
| Construction / Matériaux | | | 299 502,99 | 1,88 |
| SPIE 2.625%19-180626 | EUR | 3 | 299 502,99 | 1,88 |
| BIRKEN 5 1/4 04/30/29 | EUR | 200 | 207 691,33 | 1,31 |
| Electricité | | | 302 979,49 | 1,90 |
| ENEL TV19-240580 | EUR | 300 | 302 979,49 | 1,90 |
| ENERGIE ALTERNATIVE | | | 477 977,73 | 3,00 |
| AKUO ENERGY 4,25%20-151226 | EUR | 60 | 59 840,23 | 0,37 |
| AKUO ENERGY 4,5%17-081224 | EUR | 260 | 268 999,20 | 1,69 |

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

| Instruments | Devise | Quantité | Montant | %AN |
|--|--------|------------|---------------------|--------------|
| AKUO ENERGY 4%19-221125 | EUR | 147 | 149 138,30 | 0,94 |
| Finance générale | | | 200 518,46 | 1,26 |
| TIKEHAU CAPITAL 2,25%19-141026 | EUR | 2 | 200 518,46 | 1,26 |
| Gaz eau et autres serv aux collectivités | | | 496 601,95 | 3,12 |
| IBERDROLA INTL TV19-PERP. | EUR | 1 | 101 867,99 | 0,64 |
| IBERDROLA INTL TV20-PERP. NC5 | EUR | 1 | 98 315,08 | 0,62 |
| VEOLIA 1%17-030425 | EUR | 1 | 99 276,63 | 0,62 |
| VEOLIA ENVIRON. 2,25%20-PERP. | EUR | 2 | 197 142,25 | 1,24 |
| Instr Invest autre que actions | | | 501 177,03 | 3,15 |
| CS AG LDN TV15-261125 | EUR | 200 | 200 944,10 | 1,26 |
| DUFY ONE 2%19-150227 | EUR | 200 | 193 492,22 | 1,22 |
| FONCIERE DES ASSOCIES 300626 | EUR | 107 | 106 740,71 | 0,67 |
| Inv immobilier et serv | | | 549 636,72 | 3,45 |
| LFVEFP 7 1/2 07/31/30 | EUR | 430 | 445 250,04 | 2,80 |
| PHLSBG 5 03/27/29 | EUR | 2 | 104 386,68 | 0,65 |
| Logiciel / Services informatiques | | | 196 615,89 | 1,24 |
| CAPFP 0 5/8 06/23/25 | EUR | 2 | 196 615,89 | 1,24 |
| Matériels et équipements informatiques | | | 504 315,36 | 3,17 |
| INFINEON TECHNOLOG TV19-PERP. | EUR | 3 | 302 805,95 | 1,90 |
| QUADIENT 2,25%20-030225 | EUR | 2 | 201 509,41 | 1,27 |
| Média | | | 99 414,64 | 0,62 |
| IPSOS 2,875%18-210925 | EUR | 1 | 99 414,64 | 0,62 |
| SOC PLACEMENT IMMOBILIER | | | 348 603,57 | 2,19 |
| URW TV23-PERP. | EUR | 3 | 348 603,57 | 2,19 |
| Souverains | | | 1 862 874,19 | 11,71 |
| ALLEMAGNE 0%21-091026 BOBL | EUR | 40 000 000 | 384 332,00 | 2,42 |
| GERMANY 0%22-160427 | EUR | 70 000 000 | 666 904,00 | 4,19 |
| SPAIN 2,5%24-310527 | EUR | 400 | 405 121,26 | 2,55 |
| SPAIN 2,8%23-310526 | EUR | 400 | 406 516,93 | 2,55 |
| Téléphonie fixe | | | 502 444,95 | 3,16 |
| ORANGE 5%14-PERPETUEL EMTN | EUR | 200 | 205 219,40 | 1,29 |
| TELEFONICA EUROPE TV18-PERP. | EUR | 2 | 199 512,33 | 1,25 |
| TELEFONICA EUROPE TV20-PERP. | EUR | 1 | 97 713,22 | 0,62 |
| Transport industriel | | | 240 857,88 | 1,51 |
| OCEA TV20-PERP. | EUR | 25 | 240 857,88 | 1,51 |
| Voyage et Loisirs | | | 329 383,95 | 2,07 |
| ACCOR TV23-PERP. | EUR | 2 | 228 718,33 | 1,44 |
| DT LUFTHANSA 3%20-290526 | EUR | 1 | 100 665,62 | 0,63 |
| Parts d'OPC et fonds d'investissements | | | 3 099 573,95 | 19,48 |
| OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne | | | 3 099 573,95 | 19,48 |
| AMUNDI EUR LIQ SH TRM-I CAP | EUR | 30 | 344 234,54 | 2,16 |
| CLAY SHORT TERM BONDS-EUR-R | EUR | 850 | 883 898,00 | 5,56 |
| UNION PLUS | EUR | 7,3 | 1 467 531,41 | 9,22 |

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

| Instruments | Devise | Quantité | Montant | %AN |
|------------------------------|--------|----------|----------------------|--------------|
| X ITRAXX CROSSOVER SH SWP 1C | EUR | 13 000 | 403 910,00 | 2,54 |
| Total | | | 14 940 145,95 | 93,90 |

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

| Libellé instrument | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition en Euro (*) | | | |
|--------------------|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|-------------|----------------------|-------------|
| | Actif | Passif | Devises à recevoir (+) | | Devises à livrer (-) | |
| | | | Devise | Montant (*) | Devise | Montant (*) |
| Total | 0,00 | 0,00 | | 0,00 | | 0,00 |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

| Instruments financiers à terme – actions | | | | |
|--|------------------|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Libellé instrument | Quantité/Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition en Euro (*) |
| | | Actif | Passif | +/- |
| Futures | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Options | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Swaps | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

| Instruments financiers à terme – taux d'intérêts | | | | |
|--|------------------|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Libellé instrument | Quantité/Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition en Euro (*) |
| | | Actif | Passif | +/- |
| Futures | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Options | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Swaps | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

| Instruments financiers à terme – de change | | | | |
|--|------------------|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Libellé instrument | Quantité/Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition en Euro (*) |
| | | Actif | Passif | +/- |
| Futures | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Options | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Swaps | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

| Instruments financiers à terme – sur risque de crédit | | | | |
|---|------------------|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Libellé instrument | Quantité/Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition en Euro (*) |
| | | Actif | Passif | +/- |
| Futures | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Options | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Swaps | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

| Instruments financiers à terme – autres expositions | | | | |
|---|------------------|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Libellé instrument | Quantité/Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition en Euro (*) |
| | | Actif | Passif | +/- |
| Futures | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Options | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Swaps | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

| Libellé instrument | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition en Euro (*) | | | | Classe de part couverte |
|--------------------|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|-------------|----------------------|-------------|-------------------------|
| | Actif | Passif | Devises à recevoir (+) | | Devises à livrer (-) | | |
| | | | Devise | Montant (*) | Devise | Montant (*) | |
| Total | 0,00 | 0,00 | | 0,00 | | 0,00 | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

| Libellé instrument | Quantité/ Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition en Euro (*) | Classe de part couverte |
|---------------------------|-------------------|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|-------------------------|
| | | Actif | Passif | +/- | |
| Futures | | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Options | | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Swaps | | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Autres instruments | | | | | |
| Sous total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

| | Valeur actuelle présentée au bilan |
|---|------------------------------------|
| Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT) | 14 940 145,95 |
| Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises): | |
| Total opérations à terme de devises | 0,00 |
| Total instruments financiers à terme - actions | 0,00 |
| Total instruments financiers à terme - taux | 0,00 |
| Total instruments financiers à terme - change | 0,00 |
| Total instruments financiers à terme - crédit | 0,00 |
| Total instruments financiers à terme - autres expositions | 0,00 |
| Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises | 0,00 |
| Autres actifs (+) | 1 223 697,54 |
| Autres passifs (-) | -253 201,96 |
| Total = actif net | 15 910 641,53 |



SDA GESTION

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 septembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 septembre 2023**

SDA GESTION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CLAY ASSET MANAGEMENT
26, rue Saussier Leroy
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement SDA GESTION relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

SDA GESTION

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « *Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN* » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels relative aux règles de valorisation des titres du portefeuille, décrivant la méthode de valorisation retenue pour certaines obligations à faible liquidité représentant 3,56 % de l'actif net du fonds et d'obligations structurées représentant 2,61 % de l'actif net du fonds. Ces titres sont valorisés à partir des prix communiqués par des contributeurs spécifiques ou par les structureurs des titres.

Cette note rappelle également qu'il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues à l'actif du bilan évaluées comme indiqué ci-dessus et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés à brève échéance.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Obligations valorisées à partir du prix d'un contributeur spécifique

Les obligations valorisées à partir du prix d'un contributeur spécifique sont valorisées selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces titres représentent 3,56% de l'actif net du fonds. Ces titres sont valorisés sur la base des prix communiqués par des contributeurs spécifiques. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion et comparé la concordance des prix communiqués par les contreparties avec les prix de valorisation des titres dans le portefeuille du fonds. Nous avons également comparé la cohérence des prix de valorisation avec les prix publiés par d'autres prestataires de services.

2. Titres financiers auxquels des contrats financiers sont intégrés :

Les titres financiers auxquels des contrats financiers sont intégrés sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces titres représentent 2,61% de l'actif net du fonds. Ces titres sont valorisés sur la base des prix communiqués par le structureur des titres et validés par la société de gestion. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion et comparé la concordance des prix communiqués par les contreparties avec les prix de valorisation des titres dans le portefeuille du fonds. Nous avons également comparé la cohérence des prix communiqués par les contreparties avec les prix issus de la contre valorisation de la société de gestion.

3. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.03.14 17:51:43 +0100



BILAN ACTIF

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Immobilisations nettes | 0,00 | 0,00 |
| Dépôts et instruments financiers | 14 875 444,92 | 14 204 740,16 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 13 130 654,87 | 11 397 915,88 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 13 130 654,87 | 11 397 915,88 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Parts d'organismes de placement collectif | 1 744 790,05 | 2 806 824,28 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 1 744 790,05 | 2 806 824,28 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 9 577,40 | 81 310,16 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 9 577,40 | 81 310,16 |
| Comptes financiers | 287 226,88 | 222 046,51 |
| Liquidités | 287 226,88 | 222 046,51 |
| Total de l'actif | 15 172 249,20 | 14 508 096,83 |

BILAN PASSIF

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 14 849 824,75 | 13 942 465,21 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 328 208,55 | 328 208,55 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | -456 850,48 | -263 563,36 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | 443 834,66 | 398 880,43 |
| Total des capitaux propres | 15 165 017,48 | 14 405 990,83 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 7 231,72 | 102 106,00 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 7 231,72 | 102 106,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 15 172 249,20 | 14 508 096,83 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|-------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 533 126,15 | 492 000,78 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 533 126,15 | 492 000,78 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,08 | 2 340,08 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,08 | 2 340,08 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 533 126,07 | 489 660,70 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 89 291,41 | 90 780,27 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | 443 834,66 | 398 880,43 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 0,00 | 0,00 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | 443 834,66 | 398 880,43 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part D :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|--|-----------|
| D | FR0013336781 | 0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|----------------------------|
| D | FR0013336781 | Néant |

Commission de surperformance

Part FR0013336781 D

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Actions, Obligations convertibles : ESES 20€ TTC Hors ESES 40€ TTC Titres Négociables à court terme, obligations France RGV : France : forfait 25€ TTC Etranger : forfait : 55€ TTC OPC français/Euroclear : 15€ TTC maximum OPC étrangers : 40 € TTC maximum Monep – Eurex : Futures 2 € TTC /lot Options 0,30% TTC Minimum 7€ Prélèvement sur chaque transaction | | 100 | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Ainsi 2 lignes d'obligations identifiées comme à faible liquidité représentant 3,56 % de l'actif net du fonds au 30 septembre 2023 sont valorisées à partir du prix d'un contributeur spécifique. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenus à l'actif du bilan évaluées comme indiqué ci-dessus et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés à brève échéance.

De même, le fonds est investi au 30 septembre 2023 sur une ligne de titres intégrant des dérivés à hauteur de 2,61 % de son actif net. Ces titres sont valorisés sur la base des prix communiqués par le structureur des titres.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 14 405 990,83 | 15 561 009,23 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 0,00 | 0,00 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | 0,00 | 0,00 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 34 997,34 | 69 201,47 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -488 782,82 | -328 489,83 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -3 065,00 | -4 275,00 |
| Différences de change | 0,00 | 0,00 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 772 042,47 | -1 290 335,47 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>-360 579,92</i> | <i>-1 132 622,39</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>-1 132 622,39</i> | <i>157 713,08</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 443 834,66 | 398 880,43 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 15 165 017,48 | 14 405 990,83 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|--|----------------------|--------------|
| ACTIF | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | |
| Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé | 7 184 740,10 | 47,38 |
| Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé | 1 151 752,88 | 7,59 |
| Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé | 395 940,00 | 2,61 |
| Titres subordonnés (TSR - TSDI) | 4 398 221,89 | 29,00 |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | 13 130 654,87 | 86,59 |
| Titres de créances | | |
| TOTAL Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a l'achat | | |
| TOTAL Operations contractuelles a l'achat | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| Cessions | | |
| TOTAL Cessions | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a la vente | | |
| TOTAL Operations contractuelles a la vente | 0,00 | 0,00 |
| HORS BILAN | | |
| Opérations de couverture | | |
| TOTAL Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| TOTAL Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|---------------|-------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 11 676 520,04 | 77,00 | 0,00 | 0,00 | 1 454 134,83 | 9,59 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 287 226,88 | 1,89 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|-------|--------------|-------|-------------|------|--------------|-------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 1 261 587,58 | 8,32 | 2 975 952,17 | 19,62 | 3 949 581,26 | 26,04 | 429 612,78 | 2,83 | 4 513 921,08 | 29,77 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 287 226,88 | 1,89 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) devise(s) | % |
|--|----------|------|---------|------|----------|------|--------------------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres d'OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 29/09/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 29/09/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 29/09/2023 |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|-------------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 842 673,00 |
| | LU1399084224 | CLAY FUNDS-C.S.C2D | 842 673,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 842 673,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|-------------------|-------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 328 208,55 | 328 208,55 |
| Résultat | 443 834,66 | 398 880,43 |
| Total | 772 043,21 | 727 088,98 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| D1 PART DIST D | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 772 043,21 | 328 208,55 |
| Capitalisation | 0,00 | 398 880,43 |
| Total | 772 043,21 | 727 088,98 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 15 001 | 15 001 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|--------------------|
| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | -456 850,48 | -263 563,36 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | -456 850,48 | -263 563,36 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|--------------------|
| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
| D1 PART DIST D | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -456 850,48 | -263 563,36 |
| Total | -456 850,48 | -263 563,36 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 15 001,00 | 15 001,00 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes € |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 30/09/2019 | D1 PART DIST D | 15 166 674,10 | 15 001,00 | 1 011,04 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -19,52 |
| 30/09/2020 | D1 PART DIST D | 14 895 603,32 | 15 001,00 | 992,97 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 21,93 |
| 30/09/2021 | D1 PART DIST D | 15 561 009,23 | 15 001,00 | 1 037,33 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 2,53 |
| 30/09/2022 | D1 PART DIST D | 14 405 990,83 | 15 001,00 | 960,33 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 9,02 |
| 29/09/2023 | D1 PART DIST D | 15 165 017,48 | 15 001,00 | 1 010,93 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -30,45 |

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|---------------------|------------|
| D1 PART DIST D | | |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice | 0,00000 | 0,00 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice | 0,00000 | 0,00 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats | 0,00000 | 0,00 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 15 001,00000 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|------------|
| DI PART DIST D | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 29/09/2023 |
|--|-------------------|
| FR0013336781 D1 PART DIST D | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,60 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 89 291,41 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 0,00 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 29/09/2023 |
|---------------------------------|------------------------|-----------------|
| Créances | Coupons et dividendes | 9 577,40 |
| Total des créances | | 9 577,40 |
| Dettes | Frais de gestion | 7 231,72 |
| Total des dettes | | 7 231,72 |
| Total dettes et créances | | 2 345,68 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|----------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 14 875 444,92 | 98,10 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 13 130 654,87 | 86,59 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 1 744 790,05 | 11,51 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 9 577,40 | 0,06 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -7 231,72 | -0,05 |
| CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| OPTIONS | 0,00 | 0,00 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 287 226,88 | 1,89 |
| DISPONIBILITES | 287 226,88 | 1,89 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 15 165 017,48 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Emission | Echéance | Devise | Qté Nbre ou nominal | Taux | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| TOTAL Obligations & Valeurs assimilées | | | | | | 13 130 654,87 | 86,58 |
| TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé | | | | | | 13 130 654,87 | 86,58 |
| TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé | | | | | | 7 184 740,10 | 47,38 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | | | | 579 584,64 | 3,82 |
| DE0001141844 ALLEMAGNE 0%21-091026 BOBL | 07/07/2021 | 09/10/2026 | EUR | 20 000 000 | | 183 380,00 | 1,21 |
| XS2056730323 INFINEON TECHNOLOG TV19-PERP. | 30/09/2019 | 31/12/2050 | EUR | 2 | | 194 070,42 | 1,28 |
| XS2408458227 DT LUFTHANSA 1,625%21-161123 | 16/11/2021 | 16/11/2023 | EUR | 2 | 1,62 | 202 134,22 | 1,33 |
| TOTAL ESPAGNE | | | | | | 297 537,85 | 1,96 |
| ES0000012L29 SPAIN 2,8%23-310526 | 17/01/2023 | 31/05/2026 | EUR | 300 | 2,80 | 297 537,85 | 1,96 |
| TOTAL FRANCE | | | | | | 5 746 128,51 | 37,89 |
| FR0011689033 VALEO 3,25%14-220124 EMTN | 22/01/2014 | 22/01/2024 | EUR | 1 | 3,25 | 101 924,64 | 0,67 |
| FR0013233384 ACCOR 2,50%17-250124 | 25/01/2017 | 25/01/2024 | EUR | 2 | 2,50 | 202 080,36 | 1,33 |
| FR0013241361 RCIBANQUE 1,375%17-080324 | 08/03/2017 | 08/03/2024 | EUR | 200 | 1,38 | 199 286,36 | 1,31 |
| FR0013248713 NEXANS 2,75%17-050424 | 05/04/2017 | 05/04/2024 | EUR | 2 | 2,75 | 200 545,95 | 1,32 |
| FR0013264066 PLASTIC OMNIUM 1,25%17-260624 | 26/06/2017 | 26/06/2024 | EUR | 3 | 1,25 | 294 027,34 | 1,94 |
| FR0013301066 AKUO ENERGY 4,25%17-081223 | 08/12/2017 | 08/12/2023 | EUR | 520 | 4,25 | 536 871,44 | 3,54 |
| FR0013301074 AKUO ENERGY 4,5%17-081224 | 08/12/2017 | 08/12/2024 | EUR | 418 | 4,50 | 426 168,98 | 2,81 |
| FR0013329315 RENAULT 1%18-180424 | 18/04/2018 | 18/04/2024 | EUR | 3 | 1,00 | 295 410,05 | 1,95 |

| Désignation des valeurs | Emission | Echéance | Devise | Qté Nbre ou nominal | Taux | Valeur boursière | % Actif Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| FR0013330537 URW 2,875%18 PERP. | 25/04/2018 | 31/12/2050 | EUR | 1 | 2,88 | 83 293,69 | 0,55 |
| FR0013409265 PHALSBourg 5%19-270324 | 27/03/2019 | 27/03/2024 | EUR | 2 | 5,00 | 134 457,26 | 0,89 |
| FR0013433992 FONCIERE 4,5%19-180725 EMTN | 18/07/2019 | 18/07/2025 | EUR | 580 | 4,50 | 570 410,98 | 3,77 |
| FR0013452893 TIKEHAU CAPITAL 2,25%19-141026 | 14/10/2019 | 14/10/2026 | EUR | 2 | 2,25 | 188 072,38 | 1,24 |
| FR0013459435 AKUO ENERGY 4%19-221125 | 22/11/2019 | 22/11/2025 | EUR | 147 | 4,00 | 145 037,63 | 0,96 |
| FR0013478849 QUADIENT 2,25%20-030225 | 23/01/2020 | 03/02/2025 | EUR | 3 | 2,25 | 293 027,34 | 1,93 |
| FR0013494713 EXIMIUM 3,3%20-250724 | 20/03/2020 | 25/07/2024 | EUR | 2 | 3,30 | 198 915,43 | 1,31 |
| FR0013526332 OCEA TV20-PERP. | 06/08/2020 | 31/12/2050 | EUR | 35 | | 341 629,17 | 2,25 |
| FR0014000YT4 AKUO ENERGY 4,25%20-151226 | 15/12/2020 | 15/12/2026 | EUR | 60 | 4,25 | 58 160,40 | 0,38 |
| FR0014004BV0 FONCIERE DES ASSOCIES 300626 | 28/06/2021 | 30/06/2026 | EUR | 207 | 5,00 | 198 655,45 | 1,31 |
| FR001400FYQ4 OAT 2,5%23-240926 | 20/02/2023 | 24/09/2026 | EUR | 300 000 | 2,50 | 293 995,43 | 1,94 |
| FR001400HV7 OAT 3%23-250533 | 12/04/2023 | 25/05/2033 | EUR | 400 000 | 3,00 | 391 367,08 | 2,58 |
| FR001400KI02 KERING 3,75%23-050925 | 05/09/2023 | 05/09/2025 | EUR | 2 | 3,75 | 200 335,77 | 1,32 |
| XS1963830002 FORVIA 3,125%19-150626 | 27/03/2019 | 15/06/2026 | EUR | 100 | 3,12 | 95 468,50 | 0,63 |
| XS1987729412 FNAC DARTY 1,875%19-300524 | 14/05/2019 | 30/05/2024 | EUR | 300 | 1,88 | 296 986,88 | 1,96 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | | | | 310 346,00 | 2,05 |
| XS1764706310 HLD EUROPE 4%18-191223 | 06/02/2018 | 19/12/2023 | EUR | 1 | 4,00 | 103 068,00 | 0,68 |
| XS1892860823 HLD EUROPE 4%18-311024 | 31/10/2018 | 31/10/2024 | EUR | 2 | 4,00 | 207 278,00 | 1,37 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | | | | 101 749,23 | 0,67 |
| XS1388625425 STELLANTIS 3,75%16-290324 | 30/03/2016 | 29/03/2024 | EUR | 100 | 3,75 | 101 749,23 | 0,67 |

| Désignation des valeurs | Emission | Echéance | Devise | Qté Nbre ou nominal | Taux | Valeur boursière | % Actif Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| TOTAL NORVEGE | | | | | | 149 393,87 | 0,99 |
| XS1589980330 NASSA TOPCO 2,875%17-060424 | 06/04/2017 | 06/04/2024 | EUR | 150 | 2,88 | 149 393,87 | 0,99 |
| TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé | | | | | | 1 151 752,88 | 7,59 |
| TOTAL BELGIQUE | | | | | | 429 900,38 | 2,83 |
| BE0933899800 BNPP FORTIS TV07-PERP SUB.CONV | 19/12/2007 | 31/12/2050 | EUR | 2 | | 429 900,38 | 2,83 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | | | | 295 449,00 | 1,95 |
| DE000A2DAHU1 FRESENIUS 0%17-310124 CONV. | 31/01/2017 | 31/01/2024 | EUR | 3 | | 295 449,00 | 1,95 |
| TOTAL FRANCE | | | | | | 426 403,50 | 2,81 |
| FR0013410628 AIRFR-KLM 0,125%19-0326 OCEANE | 25/03/2019 | 25/03/2026 | EUR | 15 000 | 0,12 | 262 845,00 | 1,73 |
| FR0013526803 WORLDLINE 0%20-300725 OCEANE | 30/07/2020 | 30/07/2025 | EUR | 1 500 | | 163 558,50 | 1,08 |
| TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé | | | | | | 395 940,00 | 2,61 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | | | | 395 940,00 | 2,61 |
| XS2123750809 BNP PARIBAS ISS 23-0933 BASKET | 21/09/2023 | 21/09/2033 | EUR | 400 | | 395 940,00 | 2,61 |
| TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI) | | | | | | 4 398 221,89 | 29,00 |
| TOTAL FRANCE | | | | | | 3 333 627,83 | 21,98 |
| FR0011805803 COFACE 4,125%14-270324 | 27/03/2014 | 27/03/2024 | EUR | 3 | 4,12 | 303 787,18 | 2,00 |
| FR0011896513 GROUPAMA TV14-PERPETUAL | 28/05/2014 | 31/12/2050 | EUR | 4 | | 409 350,03 | 2,70 |
| FR0012199123 SCOR TV14-PERPETUEL | 01/10/2014 | 31/12/2050 | EUR | 2 | | 191 268,35 | 1,26 |
| FR0012444750 CRED.AGRIC.ASSUR.4,250%15-PERP | 13/01/2015 | 31/12/2050 | EUR | 2 | | 201 106,66 | 1,33 |
| FR0012990661 MALAKOFF MED.5,75%15-221025 | 22/10/2015 | 22/10/2025 | EUR | 2 | 5,75 | 210 217,37 | 1,39 |

| Désignation des valeurs | Emission | Echéance | Devise | Qté Nbre ou nominal | Taux | Valeur boursière | % Actif Net |
|---|------------|------------|--------|---------------------|------|---------------------|--------------|
| FR0013299641 BNP CARDIF 1%17-291124 | 29/11/2017 | 29/11/2024 | EUR | 4 | 1,00 | 387 655,34 | 2,56 |
| FR0013399177 ACCOR TV19-PERP. | 31/01/2019 | 31/12/2050 | EUR | 2 | | 202 479,51 | 1,34 |
| FR0013457157 ACCOR 2,625%19-PERP. | 30/10/2019 | 31/12/2050 | EUR | 2 | | 192 551,70 | 1,27 |
| FR001400IU83 URW TV23-PERP. | 03/07/2023 | 31/12/2050 | EUR | 1 | | 90 108,00 | 0,59 |
| XS0207825364 AXA TV04-PERP. SUB.EMTN S.19 | 20/12/2004 | 31/12/2050 | EUR | 290 | | 273 529,83 | 1,80 |
| XS0992293901 SOLVAY FIN.TV13-PERP.JR SUB | 12/11/2013 | 12/11/2023 | EUR | 400 | | 419 513,92 | 2,76 |
| XS1155697243 LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD. | 17/12/2014 | 31/12/2050 | EUR | 250 | | 254 670,82 | 1,68 |
| XS1190632999 BNP PARIBAS 2,375%15-170225 | 17/02/2015 | 17/02/2025 | EUR | 200 | 2,38 | 197 389,12 | 1,30 |
| TOTAL ITALIE | | | | | | 761 400,51 | 5,02 |
| IT0005279887 INTESA SANPAOLO TV17-260924 | 26/09/2017 | 26/09/2024 | EUR | 2 | | 201 938,62 | 1,33 |
| XS1140860534 ASSICURAZIONI GENLI TV14-PERP. | 21/11/2014 | 31/12/2050 | EUR | 150 | | 152 826,00 | 1,01 |
| XS1156024116 INTESA SANPAOLO VITA TV14-PERP | 17/12/2014 | 31/12/2050 | EUR | 4 | | 406 635,89 | 2,68 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | | | | 303 193,55 | 2,00 |
| XS1795406575 TELEFONICA EUROPE TV18-PERP. | 22/03/2018 | 31/12/2050 | EUR | 1 | | 102 034,41 | 0,67 |
| XS1933828433 TELEFONICA EUROPE TV19-PERP. | 14/03/2019 | 31/12/2050 | EUR | 2 | | 201 159,14 | 1,33 |
| TOTAL Titres d'OPC | | | | | | 1 744 790,05 | 11,51 |
| TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | | | | 766 935,00 | 5,06 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | | | | 766 935,00 | 5,06 |
| LU0321462870 XTRA.ITRAXX CROSS.S.DLY 1C C | | | EUR | 23 000 | | 766 935,00 | 5,06 |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | | | | 977 855,05 | 6,45 |

| Désignation des valeurs | Emission | Echéance | Devise | Qté Nbre ou nominal | Taux | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|----------|----------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| TOTAL FRANCE | | | | | | 135 182,05 | 0,89 |
| FR0000009987 UNION + (IC) | | | EUR | 0,7 | | 135 182,05 | 0,89 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | | | | 842 673,00 | 5,56 |
| LUI399084224 CLAY FUNDS-C.S.T.B.EUR R.C.2D | | | EUR | 850 | | 842 673,00 | 5,56 |